

Dans le cadre des Journées Henri et Achille Duchêne

COLLOQUE INTERNATIONAL

Henri et Achille Duchêne

Architectes-paysagistes de la haute société

Du 7 au 9 novembre 2019



jeudi 7 et vendredi 8 novembre 2019

Auditorium du musée des Arts Décoratifs
107, rue de Rivoli - 75001 Paris

samedi 9 novembre 2019

A la découverte de l'œuvre des Duchêne
en Val de Loire

programme & inscription : www.haduchene.com

colloque international co-organisé/avec le soutien de :



**LES ARTS
DECORATIFS**

**CENTRE
DES MONUMENTS
NATIONAUX**

énsa-v
école nationale supérieure
d'architecture de Versailles

école nationale
supérieure de
paysage



SNHF



PROGRAMME

Les journées Henri et Achille Duchêne
7, 8 & 9 novembre 2019



1 - Henri Duchêne,
Parc de Chaumont-sur-Loire



2 - Achille Duchêne,
Parterre d'eau, Blenheim Palace

Les jardins des architectes-paysagistes Henri et Achille Duchêne sont devenus de véritables icônes de l'histoire de l'art, qu'il s'agisse du parc de Chaumont-sur-Loire ou des parterres de Champs-sur-Marne, des précieuses broderies du parc de Vaux-le-Vicomte ou, encore, du parterre d'eau créé devant la grande façade baroque du palais de Blenheim en Angleterre.

L'œuvre foisonnante des Duchêne, qu'elle soit d'Henri (1841-1902) ou de son fils Achille (1866-1947), qu'elle soit commune aux deux hommes ou la création d'un seul, montre, encore aujourd'hui, toute son inventivité et sa modernité.

Ces créations démontrent la parfaite connaissance de l'art des jardins et des « diverses branches des arts décoratifs¹ » par Henri et Achille Duchêne mais aussi les profondes mutations esthétiques qu'ils ont apporté à l'art des jardins de la fin du XIXe siècle aux premières décennies du XXe siècle.

Reste à découvrir ou à redécouvrir leur travail exceptionnel.

Introduction :

Quelques années après la fin du second Empire, qui avait vu les extraordinaires transformations de l'urbanisme parisien et la création de nombreux parcs et jardins publics, voulues par Napoléon III et conduites sous la direction du préfet Haussmann, Jean Darcel, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chef du **Service des Promenades et Plantations de la ville de Paris** écrit :

« Nous traiterons d'abord des jardins réguliers² [...] genre à peu près abandonné actuellement, nous n'en ferons qu'indiquer les qualités les plus apparentes, afin de pouvoir nous étendre plus longuement sur la création des jardins paysagers qui sont presque exclusivement adoptés de nos jours.³ »

Cette affirmation correspond parfaitement aux réalisations des parcs et des jardins de la fin du XIX siècle qu'il s'agisse des Bois de Vincennes et de Boulogne, du Parc Monceau ou encore des Buttes-Chaumont.

Cette époque « est l'invasion des petites Suisses vallonnées, des quatre courbes adossées au château avec des corbeilles exhaussées sur les côtés et des mamelons surmontés de groupes d'arbres destinés à accentuer les lignes de vue. On se pâme sur une opposition de négondos avec un groupe de noisetiers ou de hêtres pourpres ; on délire lorsque la vue principale tombe sur une pièce d'eau aux bords très mouvementés avec son inévitable rocher et sa rivière tortueuse aux multiples barrages de rocaille.

On est allé aussi loin que l'on pouvait aller : vallonnements exagérés, fausses rivières à fond de ciment, grotte en simili-rocher, kiosques en série.»

Il faudra attendre **Henri Duchêne** pour qu'une nouvelle ère de l'art paysager apparaisse.

PROGRAMME

Les journées Henri et Achille Duchêne
7, 8 & 9 novembre 2019



3 – Henri Duchêne
Parc du château de Champs-sur-Marne

Henri Duchêne :

Henri Duchêne est né, à Lyon, en 1841.

En 1862, Henri Duchêne débute sa carrière en tant que « *chef des études* » au **Service des Promenades et Plantations de la ville de Paris** où il travaille à la création de squares, jardins et parcs de la capitale.

Parallèlement à ses tâches dans l'administration, il crée et restaure des jardins privés, ce qui l'amène à quitter son emploi à la ville de Paris et à fonder sa propre agence dans les années 1880.

Ingénieur, architecte, paysagiste, Henri Duchêne collabore avec l'architecte Ernest Sanson qui lui donne accès à la haute société : grands industriels, membres de la noblesse française et européenne, banquiers deviennent ses clients.

Les propriétaires d'hôtels particuliers à Paris et de grands domaines à la campagne, en France et à l'étranger, lui confient aussi bien la restauration, la reconstitution de leurs parcs historiques, la création ex nihilo de vastes jardins que la construction ou la rénovation de leur château, tant en France, en Belgique, qu'en Angleterre.

Henri Duchêne « *se donne pour but, dès le début de sa carrière privée, de ramener l'art des Parcs et Jardins à l'architecture, c'est-à-dire au style français.* »⁴

Après l'aménagement de grands parcs paysagers comme à Chaumont-sur-Loire ou à La Jumellière, Henri Duchêne propose, en accord avec ses commanditaires, un véritable retour à la grande tradition des jardins français du XVII^e siècle, ceux de l'époque de Louis XIV liés à la figure emblématique d'André Le Nôtre.

Henri Duchêne rétablit les parterres français de Champs-sur-Marne, crée ceux du jardin d'Albert Khan, dessine les parcs de Mennetou-Salon, Francport, Saint-Hubert, Millemont, Bois-Baudran, Condé sur-Iton, Gruuthuse (Belgique), crée les parcs et construit ou rénove les châteaux d'Anjou, Joyeux, Esher (Angleterre), Baudries (Belgique)... pour ne citer que quelques exemples.

Pour Henri Duchêne, un parc est « *un véritable document du passé. Tous les éléments décoratifs du parc à la Française (grande perspective, terrasses, perrons, bassins, broderies de buis, statues, vases,*

motifs de treillages, etc.) concourent à l'effet général et témoignent de l'influence que M. Duchêne est arrivé à avoir sur le goût de ceux qui possèdent la grande propriété. »⁵

Cependant, cantonner les Duchêne à quelques parterres réguliers serait méconnaître leur œuvre et leur apport à l'art paysager.

Le parc à la française, pour Henri et Achille Duchêne peut se composer, certes, de parterres réguliers mais ils ne seront qu'une simple partie dans un tout beaucoup plus vaste qu'est le parc arboré, aux multiples vues et effets de surprise, où tennis, piscine, ferme auront leur place.

Il est difficile, aujourd'hui, d'apporter des précisions sur la datation exacte des chantiers et le rôle respectif d'Henri et d'Achille Duchêne dans la création des jardins ainsi que sur le fonctionnement de leur agence.

C'est à quoi les recherches dans le cadre des Journées Henri et Achille Duchêne s'emploieront.



4 – Henri et Achille Duchêne
Parc du château de Voisins, Saint-Hilarion (Yvelines)

Achille Duchêne :

Achille Duchêne est né à Paris en 1866.

Il intègre très tôt l'agence paternelle et, dès l'âge de douze ans, y fait ses classes, participant à tous les travaux.

Achille Duchêne a attaché son nom à quantité de créations et de restaurations de parcs dont les plus fameuses restent : Breteuil, Courances, Vaux-le-Vicomte, Le Marais, Voisins, Blenheim, de jardins de villes, tels ceux de Matignon ou de la Maison de l'Amérique latine, à Paris, mais aussi à des constructions et des rénovations d'hôtels particuliers et de châteaux.

Peu de pays étrangers ne l'ont pas accueilli : Achille Duchêne fut appelé aux Etats Unis d'Amérique, en Argentine, en Russie, en Roumanie, en Belgique, en Angleterre, en Espagne, en Autriche...

L'historien des jardins, Ernest de Ganay analyse son art avec justesse : « Il faut admirer ce sens si averti qu'il a témoigné de l'art du passé, que cependant il se gardait bien de copier servilement : il l'appelait seulement au service d'une restauration sans défaut.

Il ne faudrait pas croire, en effet, que ce grand artiste fut un pasticheur ; dans plus d'un jardin, il a su interpréter comme il convenait l'art régulier en l'adaptant au temps présent. ⁶»

L'exemple même de l'immense chantier de Voisins, mené en étroite collaboration avec le propriétaire du lieu, le comte de Fels. On se trouve confronté à un genre particulier de création, que l'on peut dire de « spéculation historique », puisqu'il s'agit, en effet, de mettre en œuvre le « style Louis XVII », un dernier avatar du style régulier, réduit à une sorte d'épure, tendant vers l'abstraction la plus parfaite.

Le parc, très bien conservé de nos jours, témoigne du génie d'Achille Duchêne qui tient pour une large part à son intelligence aiguë de la topographie, à sa parfaite maîtrise technique ainsi qu'à sa capacité de mettre sa vaste culture historique au service d'inventions proprement modernes.

On retrouvera cette même force d'innovation spatiale dans l'une de ses créations les plus originales : l'aménagement d'un site exceptionnel - aujourd'hui disparu - Le Tréport Terrasse qui, grâce à

l'arrivée du chemin de fer en 1873, devait devenir l'une des villégiatures les plus à la mode de la côte normande.

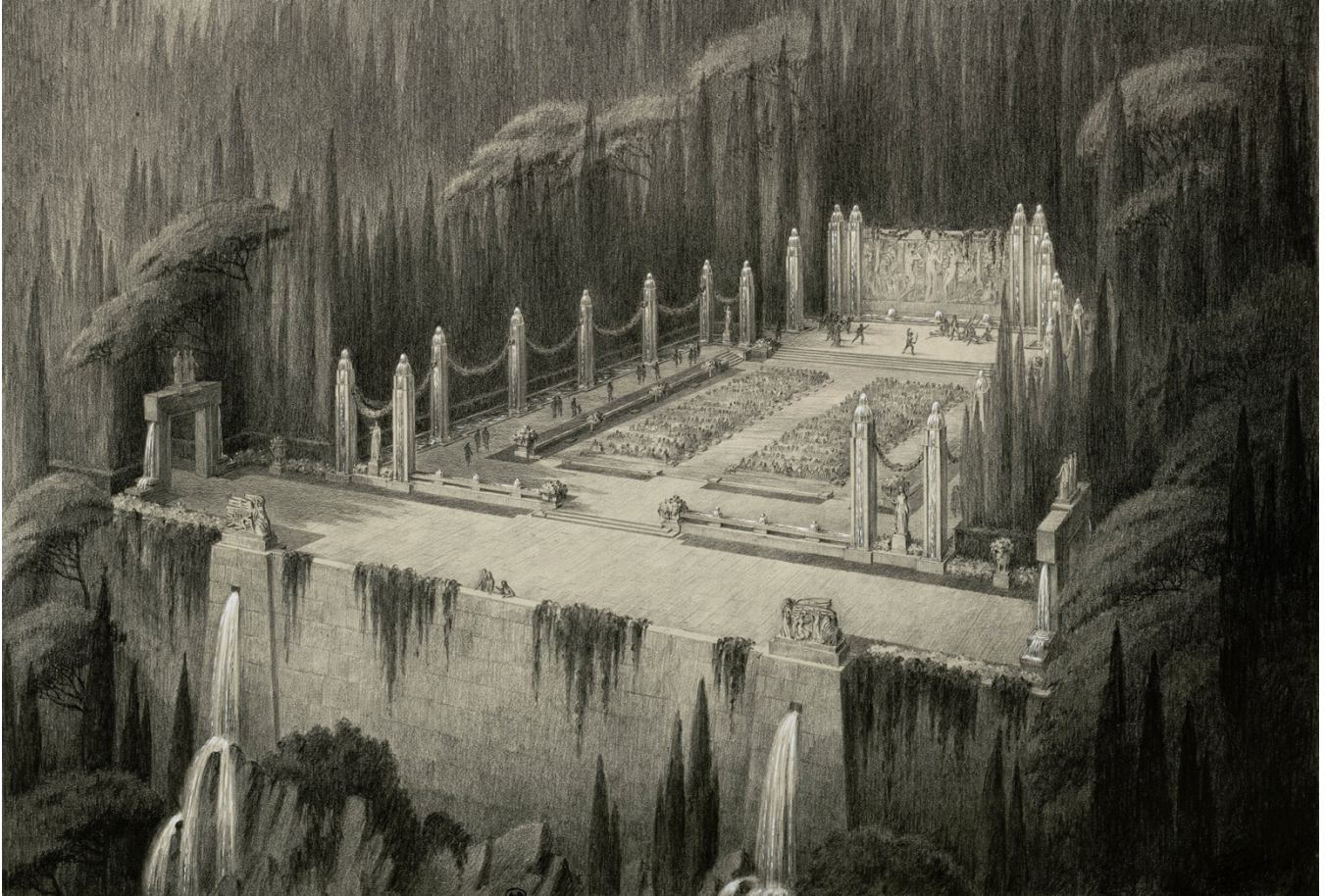
A Vaux-le-Vicomte, chef-d'œuvre de l'architecte Louis Le Vau, du peintre Charles Le Brun et du jardinier André Le Nôtre, là encore, on fait appel à Achille Duchêne pour restaurer cette propriété abandonnée.

« Ce fut Achille Duchêne que l'on appela pour parfaire l'incomparable restitution des jardins de Vaux, et c'est ce même architecte qui rendit au grand Parterre les broderies de buis, aux superbes rinceaux, qui, dès le XVIIIe siècle, avaient fait place à des pièces de gazon bordées de bandes de fleurs, suivant la mode de l'époque, où la décoration de buis était tombée en défaveur.

Nous ne saurions faire un plus grand éloge des jardins de Vaux, si nous disions que, à parcourir ces parterres, à visiter ces cascades, nul ne pourrait se douter que ces lieux aient jadis été abandonnés, puis restaurés : ils semblent n'avoir jamais faibli et paraissent véritablement sortis d'hier des mains de Le Nôtre. ⁷»

PROGRAMME

Les journées Henri et Achille Duchêne
7, 8 & 9 novembre 2019



5 – Achille Duchêne - Jardin de rêve : théâtre de verdure à l'intérieur d'un cratère en Islande, 1935, Musée des Arts Décoratifs

Achille Duchêne, à la suite de la guerre de 1914-1918 et des changements radicaux intervenus dans la vie de ses commanditaires, constate que les projets paysagers de la haute société se raréfient.

Dans divers textes, dont *Les jardins d'hier, d'aujourd'hui et de demain*,⁸ il affirme qu'il n'y a plus d'avenir pour les « grands parcs aristocratiques » et qu'il faut désormais concevoir des jardins plus petits et plus facile d'entretien.

Il y livre sa conception de nouveaux types de parcs, comme le jardin social.

En même temps, Achille Duchêne s'impose des thèmes paysagers et crée, à cette occasion, une série de très beaux dessins spectaculaires, conservés au Cabinet des Arts graphiques du Musée des Arts décoratifs, tel *Théâtre de verdure à l'intérieur d'un cratère en Islande*.

Ernest de Ganay qui avait l'habitude d'accueillir en public Achille Duchêne en disant « *Voici, le Prince des Jardiniers* » rappelle le rôle des Duchêne :

« Ils avaient tracé la voie, ou plutôt remis le jardin français dans sa vraie voie, la voie de la tradition, reprenant l'ancienne formule pour rétablir autour des anciennes demeures qui en avaient été dépouillées.

Une fois ces jardins restaurés, la leçon apparaissait, désormais vivante, et l'évolution du style devait naturellement se produire, puisqu'elle partait de sa base, condition sans laquelle tout art nouveau risque d'être mort-né...

Il n'est point paradoxal d'affirmer que c'est grâce à cette réaction que nous devons actuellement le progrès de l'art des jardins, nettement affirmé depuis quelques lustres.

Toute une école nouvelle compose aujourd'hui les plus ingénieux et les plus

fantaisistes à la fois des jardins modernes⁹».

1, 4, 5 Henri Duchêne, *Lettre*, 1897

2 Jardin régulier = « Jardin à la française »

3 Alfred Darcel, *Étude sur l'architecture des jardins*, Paris, Dunod, 1875

6 Ernest de Ganay, *Les jardins de France*, Paris, Larousse, 1949

7 Ernest de Ganay, *Beaux Jardins de France*, Paris, Plon, 1950.

8 Achille Duchêne, *Les jardins d'hier, d'aujourd'hui et de demain*, Paris, Fréal, 1935

9 Ernest de Ganay, *Les jardins de Jacques De Wailly*, L'Architecture, 15 janvier 1935

PROGRAMME

Les journées Henri et Achille Duchêne
7, 8 & 9 novembre 2019



6 – Achille Duchêne,
Parc du château de Nordkirchen (Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

Dans le cadre des journées Henri et Achille Duchêne

Colloque international

Henri et Achille Duchêne :

Architectes-paysagistes de la haute société

Jeudi 7 et vendredi 8 novembre 2019

Auditorium du musée des Arts Décoratifs (Paris)

Samedi 9 novembre 2019

Journée d'étude en Val de Loire :

A la découverte de l'œuvre des Duchêne

Les Journées Henri et Achille Duchêne se tiendront les **jeudi 7 et vendredi 8 novembre 2019** au Musée des Arts Décoratifs à Paris (75001) et se poursuivront le **samedi 9 novembre 2019** en Val de Loire, à la découverte de l'œuvre d'Henri et d'Achille Duchêne.

Elles réuniront plus de 27 intervenants, français et étrangers, spécialistes reconnus de leur sujet.

Le but de ces journées d'étude est à la fois de faire un point des connaissances sur les figures d'Henri et d'Achille Duchêne, d'apporter des réponses aux problèmes techniques qui se posent aux propriétaires et responsables de jardins, tant en matière de restauration, de financement que de communication et de poursuivre les travaux commencés lors du colloque 2015 qui s'est tenu au musée des Arts Décoratifs.

La journée du **jeudi 7 novembre** propose de découvrir la personnalité d'Henri et d'Achille Duchêne, de les comprendre aussi bien en tant qu'acteurs-créateurs de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, qu'en tant qu'héritiers d'une longue généalogie formelle, spécifique à l'art des jardins français.

Connaître les débuts de la carrière d'Henri Duchêne, au sein du prestigieux Service des Promenades et Plantations de la ville de Paris, permettra de mieux appréhender le cheminement intellectuel et les choix esthétiques de celui dont on a trop minoré jusqu'ici le rôle.

Analyser une partie du corpus des dessins de l'agence des Duchêne, tout en identifiant les différents styles de ses collaborateurs, devrait révéler l'extraordinaire capacité d'invention d'artistes que l'on a un peu rapidement rangé sous l'étiquette de « restaurateurs du jardin à la française ».

Dépasser les frontières françaises pour visiter leurs nombreuses réalisations dans les pays du nord de l'Europe et le château de Nordkirchen, le Versailles allemand, autorisera à poser les bases d'une reconnaissance de l'aura véritablement internationale de l'œuvre des Duchêne.

Le **vendredi 8 novembre**, seconde journée, est consacrée à apporter des réponses concrètes et vécues aux problèmes techniques qui se posent aux propriétaires et responsables de jardins, tant en matière de restauration, de financement que de communication.

Le **samedi 9 novembre**, troisième journée, se déroule en Val de Loire, à la découverte de l'œuvre des Duchêne. Elle débutera par l'exceptionnelle visite de Chaumont-sur-Loire. Elle permet d'appréhender de manière concrète la façon de travailler d'Henri et d'Achille Duchêne mais aussi la manière de sauvegarder et d'entretenir un patrimoine paysager exceptionnel mais, ô combien, fragile.

PROGRAMME

Les journées Henri et Achille Duchêne
7, 8 & 9 novembre 2019

Colloque international *Henri et Achille Duchêne :* *Architectes-paysagistes de la haute société*

**Les intervenants des
Journées Henri et Achille Duchêne
dans l'ordre des journées**

Jeudi 7 novembre 2019

Marie-Sol de La Tour d'Auvergne
Vice-présidente de l'Association Duchêne
Vice-présidente de la Fondation des Parcs
et Jardins de France
Propriétaire du château d'Ainay-le-Vieil (18)

Michel Le Royer

Comédien
Ancien pensionnaire de la Comédie-Française

Alexandre Gady

Docteur de l'université de La Sorbonne (Paris IV)
Professeur d'histoire de l'art moderne
à l'université de Paris-Sorbonne
Directeur du Centre André Chastel, Paris

Monique Mosser

Vice-Présidente de l'Association Duchêne
Historienne de l'art, de l'architecture et des jardins
Ingénieur d'études(h) au CNRS (Centre André
Chastel, Paris)

Patrice de Biliotti

Président de l'association Duchêne
Docteur de l'université de La Sorbonne (Paris IV)
Dottore della Pontificia Università Lateranense,
Roma

David Caméo

Directeur général des Arts Décoratifs, Paris

Stéphanie de Courtois

Docteur de l'université Panthéon-Sorbonne
(Paris I)

Maître assistant associé, Master Jardins historiques,
patrimoine, paysages

Ecole nationale supérieure d'architecture de
Versailles

Isabelle et Georges d'Harcourt

Propriétaires du domaine de Beaufoisé (61)

Sylvie Legrand-Rossi

Conservatrice en chef au musée Nissim de
Camondo, Paris

Isabelle Glais

Ingénieur horticoles
Doctorat en architecture
Sous-directrice des jardins du
domaine national du Louvre et des Tuileries Paris

Koen Himpe

Architecte paysagiste, chercheur en patrimoine,
Onroerend Erfgoed (Agence du patrimoine –
Région Flamande) Belgique

Nathalie de Harlez de Deulin

Historienne des jardins
Docteur en Histoire, art & archéologie à
l'Université de Liège, Belgique

Vendredi 8 novembre 2019

Dominique Douard

Président de la Société Nationale d'Horticulture
de France

Emmanuelle Royon,

Responsable bibliothèque, patrimoine et
mécénat, Société Nationale d'Horticulture de
France (Paris)

Eric Hennaut

Responsable des archives et de la
documentation, Département jardin, parc et
écosystème urbain
Bibliothèque René Pechère (Bruxelles,
Belgique)

Pierre Bonnaure

Jardinier en chef des Tuileries, Paris

Hubert de Cerval

Secrétaire général de l'Association française
pour l'art topiaire et le buis
Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de
Droit Rural et d'économie Agricole

Marie-Françoise Mathon

Propriétaire du château de La Ballue (35)

Patrick Salembier

Président de l'Association française pour l'art
topiaire et le buis

Denis Mirallié

Architecte-paysagiste

Pierre-Antoine Gatier

Architecte en chef des monuments historiques
Inspecteur général des monuments historiques

Philippe Bélaval

Président du Centre des Monuments Nationaux

Edouard Bierry

Responsable du mécénat – DGPAT
Ministère de la Culture

Jean-Baptiste Schroeder

DEA de droit économique et social obtenu à
l'Université Paris Dauphine (Paris IX)
Maîtrise d'histoire contemporaine à
l'Université Paris Sorbonne (Paris IV)
Avocat au barreau de Paris

Samedi 9 novembre 2019

Chantal Colleu-Dumond

Directrice du Domaine de Chaumont-sur-Loire (41)

Louis Benech

Architecte-paysagiste

Les journées Henri et Achille Duchêne
7, 8 & 9 novembre 2019

Les journées Henri et Achille Duchêne

Colloque international *Henri et Achille Duchêne :* *Architectes-paysagistes de la haute société*

JEUDI 7 NOVEMBRE 2019

Accueil des participants à partir de 8 h 30

Matinée sous la présidence de
Marie-Sol de La Tour d'Auvergne
Vice-Présidente de l'association Duchêne

09 : 00 Ouverture du colloque

Henri et Achille Duchêne
Architectes-paysagistes de la haute société
Michel Le Royer
Comédien
Ancien pensionnaire de la Comédie-Française

10 : 00 Entre cour et jardin : châteaux et hôtels particuliers à l'époque des Duchêne.

Alexandre Gady
Professeur d'histoire de l'art moderne
Université de Paris-Sorbonne
Directeur du Centre André Chastel
Paris

11 : 00 L'art paysager et les Duchêne.

Monique Mosser
Historienne de l'art, de l'architecture et des jardins
Ingénieur d'études(h) au CNRS (Centre André Chastel, Paris)

12 : 00 De l'historicité des Duchêne.

Patrice de Biliotti
Historien
Propriétaire du château d'Anjou

12 : 30 Discussion

13 : 00 Pause déjeuner

Après-midi sous la présidence de
David Caméo
Directeur général des Arts Décoratifs

14 : 00 Quels clients pour les Duchêne et les André ?

Stéphanie de Courtois
Maître assistant associé,
Master jardins historiques, patrimoine, paysages
Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles

Naissance des jardins de Beaufossé : un échange mouvementé avec Henri Duchêne

Isabelle et Georges d'Harcourt
Propriétaires du domaine de Beaufossé (61)

Achille Duchêne, architecte-paysagiste du comte Moïse de Camondo

Sylvie Legrand-Rossi
Conservatrice en chef au musée Nissim de Camondo

Toutin et Roussel, entrepreneurs d'Achille Duchêne

Isabelle Glais
Ingénieur horticole
Doctorat en architecture
Sous-directrice des jardins du
domaine national du Louvre et des Tuileries

Les Duchêne en Belgique, aux Pays-Bas et au Grand-Duché de Luxembourg, nouveaux développements

Koen Himpe
Architecte paysagiste, chercheur en patrimoine,
Onroerend Erfgoed (Agence du patrimoine – Région Flamande)
Belgique

Nathalie de Harlez de Deulin
Historienne des jardins
Docteur en Histoire, art & archéologie à l'Université de Liège,
Belgique

17 : 45 Discussion

Les journées Henri et Achille Duchêne
7, 8 & 9 novembre 2019

Les journées Henri et Achille Duchêne

Colloque international
Henri et Achille Duchêne :
Architectes-paysagistes de la haute société

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019

Accueil des participants à partir de 8 h 30

Matinée sous la présidence de
Dominique Douard
Président de la Société Nationale d'Horticulture de France

09 : 00 Restaurer un jardin Duchêne : L'importance des fonds, bibliothèques, centre d'archives, publiques ou privé...

Emmanuelle Royon,
Responsable bibliothèque, patrimoine et mécénat
Société Nationale d'Horticulture de France (Paris)
Eric Hennaut
Responsable des archives et de la documentation
Département jardin, parc et écosystème urbain
Bibliothèque René Pechère (Bruxelles, Belgique)

10 : 00 De l'art de fleurir un jardin des Duchêne

Pierre Bonnaure
Jardinier en chef des Tuileries

11 : 00 Maladies et Traitement des buis et autres plantes à topiaire

Hubert de Cerval
Secrétaire général de l'Association française pour l'art topiaire et le buis
Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et d'économie Agricole
Marie-Françoise Mathon
Propriétaire du château de La Ballue (35)
Patrick Salembier
Président de l'Association française pour l'art topiaire et le buis

11 : 45 Quel amendement apporté à de vieux arbres ?

Denis Mirallié
Architecte-paysagiste

12 : 30 Pause Déjeuner

Après-midi sous la présidence de
Pierre-Antoine Gatier
Architecte en chef des monuments historiques
Inspecteur général des monuments historiques

14 : 00 Communication et mécénat pour un parc historique.

Philippe Bélaival
Président du Centre des Monuments Nationaux

15 : 00 Rédaction pratique d'un dossier de mécénat

Edouard Bierry
Responsable du mécénat – DGPAT
Ministère de la Culture

16 : 00 Mécénat et droit de l'image.

Jean-Baptiste Schroeder
Avocat

17 : 00 Discussion

17 : 30 **Assemblée générale de l'Association Duchêne**
(réservée à ses seuls membres)

Les journées Henri et Achille Duchêne
7, 8 & 9 novembre 2019

Les journées Henri et Achille Duchêne

Colloque international
Henri et Achille Duchêne :
Architectes-paysagistes de la haute société

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

Journée réservée aux membres de l'association

Départ en autocar de tourisme
De la gare de Lyon à 7 h 00

9 : 00 - 12 : 00 CHATEAU DE CHAUMONT-SUR-LOIRE
Monument Historique,
41150 Chaumont-sur-Loire

Accueil de :

Chantal Colleu-Dumond
Directrice du Domaine

Découverte du parc historique d'Henri Duchêne
et du nouveau parc, de 10 hectares, dessiné par **Louis Benech**,
par :

Louis Benech
Architecte-paysagiste

Le château de Chaumont-sur-Loire se trouve sur les bords de la Loire, entre Amboise et Blois, en France. Il est situé sur le dernier fleuve sauvage d'Europe, récemment inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco.

Après une période d'abandon, les restaurations commencent avec le comte d'Aramon qui l'acquiert en 1834 et se poursuivent avec le vicomte Walsh qui épouse sa veuve.

Marie Say en devient propriétaire en 1875. Elle épouse peu après le Prince Henri-Amédée de Broglie. En 1877, ils chargent l'architecte Paul-Henri Sanson de la restauration complète du château, de l'édification de somptueuses écuries et demandent à l'architecte-paysagiste Henri Duchêne de créer un parc paysager à l'anglaise.

Pendant quarante ans, le château connaît une époque fastueuse durant laquelle les Broglie donnent fêtes et réceptions, en menant une vie luxueuse.

Finalement, des revers de fortune obligent la princesse de Broglie à vendre Chaumont en 1938 à l'État.

Déjeuner

14 : 00 - 17 : 00

CHATEAU D'ARTIGNY
92, rue de Monts
37250 Montbazou

Accueil d' :

en attente

Découverte du château et du parc d'Achille Duchêne par :

en attente

Le château d'Artigny est un château construit entre 1919 et 1928 sur la commune de Montbazou. C'est le 30 juillet 1912 que Joseph Spoturno, dit François Coty, célèbre et richissime parfumeur, patron de presse et homme politique acheta le château.

Séduit par le site lors d'un voyage en Touraine, mais jugeant l'édifice mal posé sur la falaise dominant l'Indre, il le fait démolir pour construire 12 mètres plus loin et sur des fondations différentes l'actuel château, long de 60 mètres large de 18 et haut de 27, copie conforme - moins deux fenêtres à chaque niveau - de celui de Champlâtreux, bâti par l'architecte Jean-Michel Chevotet de 1751 à 1757, ainsi qu'une chapelle copiée quoique « réduite au quart » de celle du château de Versailles, reliée par un passage souterrain à une crypte prévue pour sa famille.

De 1919 à 1928, date de la fin partielle de ce chantier d'envergure, Coty, « voulant montrer que la France moderne était capable d'œuvrer aussi bien que la France monarchique », y employa 150 personnes, architectes, maîtres-d'œuvre, sculpteurs, ciseleurs, mosaïstes, peintres, artisans et ouvriers. Tandis que le parc de 25 hectares et le jardin à la française étaient confiés à l'architecte paysagiste Achille Duchêne.

LES JOURNEES HENRI ET ACHILLE DUCHENE

7, 8 & 9 novembre 2019

BULLETIN D'INSCRIPTIONA RETOURNER AVANT LE 1^{er} octobre 2019

Prénom : Nom :

Fonction/ Ecole / Institution/ Société :

Adresse :

Téléphone : Téléphone mobile :

Courriel :

Votre inscription vous sera confirmée par courriel.

INSCRIPTION AUX JOURNEES	Tarifs	Nbre d'inscrits	Sous-Total
- jeudi 7 novembre	15 € x	=	
- vendredi 8 novembre	15 € x	=	
- samedi 9 novembre	30 € x	=	
Sous-total			

La participation aux journées du jeudi 7 novembre et du vendredi 8 novembre est gratuite pour les étudiants, inscrits avant le 1^{er} octobre 2019 (fournir à l'inscription la copie de la carte d'étudiant).

* L'inscription à la journée du samedi 9 novembre inclut le transport en autocar et les visites offertes par les propriétaires. Elle est réservée aux membres de l'association à jour de leur cotisation. Son tarif pourra être majoré de quelques euros en fonction du coût des transports.

Le nombre de places étant limité dans l'auditorium et lors des visites, l'inscription se fera dans l'ordre d'arrivée du bulletin accompagné de son règlement.

INSCRIPTION AU DEJEUNER	Tarifs	Nbre d'inscrits	Sous-Total
- jeudi 7 novembre	21 € x	=	
- vendredi 8 novembre	21 € x	=	
- samedi 9 novembre	35 € x	=	
Sous-total			

COMMANDE DES ACTES	Tarifs	Nombre	Sous-Total
<small>publiés en 2019, avec les journées 2015.</small> Actes, format pdf – par courriel	10 € x	=	
Actes, imprimés – par courrier	25 € x	=	
Sous-total			

REPORT	Sous-total
Inscription aux journées	
Inscription aux déjeuners	
Commande des actes	
TOTAL :	

TOTAL A PAYER

Bulletin à renvoyer par courrier, accompagné de votre chèque à l'ordre de l' « Association Duchêne » à :
Association Duchêne – Musée des Arts Décoratifs – 107, rue de Rivoli – 75001 Paris

Plus d'information ?

Courriel : info@haduchene.com ou www.haduchene.com



A propos de l'Association :

ASSOCIATION DUCHENE

Association des amateurs et des propriétaires
de jardins, maisons et châteaux dessinés, construits ou restaurés
par les architectes-paysagistes Henri (1841-1902) et Achille Duchêne (1866-1947)

Association, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général
déclarée par application
de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

Fondée le 12 novembre 2014

Siège :

Musée des Arts Décoratifs

107, rue de Rivoli
75001 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 44 55 57 50

&

Société Nationale d'Horticulture de France

84, rue de Grenelle
75007 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 44 39 78 78

Courriel : info@haduchene.com

Site Internet : www.haduchene.com

Au terme d'une longue période de négligence, voire d'oubli, les années 1980 ont été marquées en France par un renouveau d'intérêt pour l'histoire et l'art des jardins traduit, entre autres, par le lancement des pré-inventaires, à l'initiative des ministères de l'Équipement (aujourd'hui Environnement) et de la Culture.

Cette opération de recensement des parcs et jardins « d'intérêt historique, botanique et paysager » de notre pays a permis de redécouvrir un « vert patrimoine », souvent méconnu, extrêmement riche et divers.

Mais au-delà de ces milliers de lieux revisités, les chercheurs ont identifié un grand nombre de concepteurs oubliés ou mal connus : jardiniers, dessinateurs de jardins, architectes et paysagistes dont il s'agit de retracer la carrière et la manière de travailler.

Un vaste chantier s'est donc ouvert, appelant des réponses appropriées, afin de sauvegarder ce patrimoine exceptionnel.

Ainsi l'Association Duchêne, *Association des amateurs et des propriétaires de jardins, maisons et châteaux dessinés, construits ou restaurés par les architectes-paysagistes Henri (1841-1902) et Achille Duchêne (1866-1947)*, reconnue d'intérêt général, a été fondée le 12 novembre 2014 pour étudier et mieux faire connaître l'œuvre des architectes-paysagistes Henri (1841-1902) et Achille Duchêne (1866-1947), mais aussi pour aider les propriétaires de jardins, maisons et châteaux qu'ils ont dessinés, aménagés ou construits à les préserver, valoriser et restaurer.

Ce projet culturel a pour but de réunir et faire travailler ensemble les amateurs, les propriétaires et les spécialistes, français et étranger, afin de rassembler le maximum de connaissances sur ces deux grandes figures de l'art paysager, d'apporter des réponses aux propriétaires et de permettre la sauvegarde de ce patrimoine paysager exceptionnel.

L'Association souhaite aussi, à travers des manifestations culturelles et éducatives, sensibiliser les jeunes, les étudiants, les spécialistes et le grand public à l'art des jardins français.

Elle est ouverte à tous ceux qui, passionnés par ces « monuments vivants » que sont les parcs et les jardins, ont envie de partager et d'agir pour leur connaissance et leur sauvegarde.

Président

Patrice de Biliotti

Vice-présidents

Henri-François de Breteuil
Marie-Sol de La Tour d'Auvergne
Monique Mosser
Alexandre de Vogüé

Secrétaire général

Olivier Gabet

Trésorier

Philippe d'Aramon

BULLETIN D'ADHESION 2019

Le versement d'une cotisation donne lieu à une déduction fiscale au même titre que tout don.

ASSOCIATION DUCHÊNE

Association des amateurs et des propriétaires
de jardins, maisons et châteaux dessinés, construits ou restaurés
par les architectes-paysagistes Henri (1841-1902) et Achille Duchêne (1866-1947)
Association, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général
déclarée par application de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

Fondée le 12 novembre 2014

PERSONNE PHYSIQUE :

Prénom(s)/First name(s) _____

Nom/Last name _____

date de naissance/date of birth _____ Nationalité/Nationality _____

* Prénom et nom du bénéficiaire 2e carte/Name 2nd card holder _____

Adresse1/Address1 _____

Adresse2/Address2 _____

Code postal/ZIP code I _ I _ I _ I _ I _ I Ville/City _____

Région/State _____ Pays/Country _____

Tél. filaire et portable./Phone and Cell phone n° _____ - _____

Email _____ @ _____

Merci d'utiliser des lettres d'imprimerie / Thank you to use print characters

Je suis/ nous sommes

- amateur(s) de jardins prêt(s) à aider ou à participer, bénévolement, à l'action de l'association
 propriétaire(s) d'une maison ancienne protégée au titre des M.H. où les Duchêne oeuvrèrent

Je souhaite/nous souhaitons

rejoindre l'association en qualité de membre (cochez la case correspondant à l'adhésion choisie) :

	Cotisation	Coût réel après déduction fiscale
<input type="checkbox"/> Individuel « jeune » - 30 ans	25 €	8, 50 €
<input type="checkbox"/> Individuel	50 €	17, 00 €
<input type="checkbox"/> Couple/ Duo	75 €	25, 50 €
<input type="checkbox"/> Bienfaiteur	150 €	51, 00 €
<input type="checkbox"/> Donateur ¹	500 €	170, 00 €
<input type="checkbox"/> Mécène ²	1000 €	340, 00 €

Les nouvelles dispositions fiscales*

permettent une déduction de 66 % de vos dons et de vos cotisations dans la limite de 20 % de votre revenu.

Par exemple :

- Cotisation Bienfaiteur : 150 €
- Réduction d'impôt : 99 €
- Coût réel après déductions : 51 €

Un reçu fiscal vous est adressé, à réception de votre cotisation.

* françaises

1 & 2 : une seconde carte vous est remise sur simple demande.

Je joins un chèque de€
à l'ordre de « Association Duchêne »

Fait à _____

Date _____

Signature :

Bulletin à renvoyer par courrier, accompagné de votre règlement à :
Association Duchêne – Musée des Arts Décoratifs – 107, rue de Rivoli – 75001 Paris

La cotisation est valable pour l'exercice annuel du 1^{er} janvier au 31 décembre ; les cotisations souscrites à compter du 1^{er} octobre année N sont valables jusqu'au 31 décembre année N+1. Les cotisants acceptent les dispositions relatives au fonctionnement de l'Association Duchêne, prévues par les statuts et le règlement intérieur. Le cotisant accepte (sauf demande particulière) que ses coordonnées nominatives puissent figurer dans l'annuaire de l'Association Duchêne, selon les dispositions prévues par la commission informatique et liberté (délibération n°20006-130 du 9 mai 2006). Les cotisants disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces informations.

BULLETIN D'ADHESION 2019

Le versement d'une cotisation donne lieu à une déduction fiscale au même titre que tout don.

ASSOCIATION DUCHÊNE

Association des amateurs et des propriétaires
de jardins, maisons et châteaux dessinés, construits ou restaurés
par les architectes-paysagistes Henri (1841-1902) et Achille Duchêne (1866-1947)

Association, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général
déclarée par application de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901

Fondée le 12 novembre 2014

PERSONNE MORALE :

Nom de l'Institution, groupement, société/ Corporate Name _____

Adresse1/Address1 _____

Adresse2/Address2 _____

Code postal/ZIP code |__|__|__|__|__|__| Ville/City _____

Région/State _____ Pays/Country _____

Tél. standard/Phone main line _____

représentée par / represented by :

Monsieur/Mr.

Madame/Mrs.

Mademoiselle/Ms.

Prénom(s)/First name(s) _____

Nom/Last name _____

Fonction/Corp. title _____

Tél. direct/Phone personal ext. n° _____

Portable/Cell phone _____

Email _____@_____

Merci d'utiliser des lettres d'imprimerie / Thank you to use print characters

Je suis/ nous sommes

amateur(s) de jardins prêt(s) à aider ou à participer, bénévolement, à l'action de l'association

propriétaire(s) d'une maison ancienne protégée au titre des M.H. où les Duchêne oeuvrèrent

Je souhaite/nous souhaitons

rejoindre l'association en qualité de membre (cochez la case correspondant à l'adhésion choisie) :

	Cotisation	Coût réel après déduction fiscale
<input type="checkbox"/> Individuel	100 €	40, 00 €
<input type="checkbox"/> Bienfaiteur	300 €	120, 00 €
<input type="checkbox"/> Donateur ¹	1000 €	400, 00 €
<input type="checkbox"/> Mécène ²	2000 €	800, 00 €

1 & 2 : une seconde carte vous est remise sur simple demande.

Je joins un chèque de€
à l'ordre de « Association Duchêne »

Les nouvelles dispositions fiscales* permettent une déduction de 60 %

de vos dons et de vos cotisations dans la limite de 5 % du CA annuel HT

Par exemple :

- Cotisation Donateur : 1000 €

- Réduction d'impôt : 600 €

- Coût réel après déductions : 400 €

Un reçu fiscal vous est adressé, à réception de votre cotisation.

Fait à _____ Signature :

Date _____

Bulletin à renvoyer par courrier, accompagné de votre règlement à :

Association Duchêne – Musée des Arts Décoratifs – 107, rue de Rivoli – 75001 Paris

La cotisation est valable pour l'exercice annuel du 1^{er} janvier au 31 décembre ; les cotisations souscrites à compter du 1^{er} octobre année N sont valables jusqu'au 31 décembre année N+1. Les cotisants acceptent les dispositions relatives au fonctionnement de l'Association Duchêne, prévues par les statuts et le règlement intérieur. Le cotisant accepte (sauf demande particulière) que ses coordonnées nominatives puissent figurer dans l'annuaire de l'Association Duchêne, selon les dispositions prévues par la commission informatique et liberté (délibération n°20006-130 du 9 mai 2006). Les cotisants disposent d'un droit d'accès et de rectification de ces informations.

Renseignements pratiques

Colloque international co-organisé/ avec le soutien de :

- ☞ Ministère de la Culture
- ☞ Les Arts Décoratifs
- ☞ Association Duchêne, Association des amateurs et des propriétaires de jardins, maisons et châteaux dessinés, construits ou restaurés par les architectes-paysagistes Henri (1841-1902) et Achille Duchêne (1866-1947)
- ☞ Centre des Monuments Nationaux
- ☞ Château d'Artigny

- ☞ Domaine de Chaumont-sur-Loire
- ☞ EBTS France – Association Française pour l'Art Topiaire et le Buis
- ☞ Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles
- ☞ Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage
- ☞ Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles
- ☞ Société Nationale d'Horticulture de France

SECRETAIRE GENERAL DU COLLOQUE, en charge de son organisation : Philippe d'Aramon

Tél. : 06.03.03.00.09 – courriel : info@haduchene.com

Association Duchêne

Les Journées
Henri et Achille Duchêne

Les Duchêne
en 2019

Président

Patrice de Biliotti

Vice-présidents

Henri-François de Breteuil
Marie-Sol de La Tour d'Auvergne
Monique Mosser
Alexandre de Vogüé

Secrétaire général

Olivier Gabet

Trésorier

Philippe d'Aramon

Salle de conférences

La salle de conférences des Arts Décoratifs est située au niveau -1 du pavillon Marsan

Adresse : Les Arts Décoratifs
111, rue de Rivoli, 75001 Paris
Métro : Palais Royal-Musée du Louvre, Pyramides
Bus : 21, 27, 39, 48, 68, 72, 81, 95
Parking : Carrousel du Louvre, rue des Pyramides

Déjeuners du 7 et 8 novembre 2019

Un déjeuner est proposé aux participants et inclut :

Le déjeuner inclut :
entrée + plat ou plat + dessert
boissons non alcoolisées (1/4 eau minérale, café)
Prix : 21 € (Réservation obligatoire dès l'inscription)

Déjeuner du 9 novembre 2019

Un déjeuner, non obligatoire, est proposé aux membres.

Le déjeuner inclut : entrée, plat, dessert, boissons non alcoolisées (eaux minérale, café)
Prix : 35 € (Réservation obligatoire dès l'inscription)

Musées des Arts Décoratifs
107, rue de Rivoli – 75001 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 55 57 50
Métro : Palais-Royal, Pyramides, Tuileries
Ouverts du mardi au dimanche de 11 h à 18 h
☞ 127 dessins d'Achille Duchêne, à retrouver sur www.lesartsdecoratifs.fr

Musée Nissim de Camondo
63, rue de Monceau – 75008 Paris
Tél. : +33 (0) 1 53 89 06 40
Métro : Villiers, Monceau
Bus : 30, 84, 94
Ouvert du mercredi au dimanche de 10 h à 17 h 30

☞ Jardin dessiné par Achille Duchêne

*

Château de Chaumont-sur-Loire
41150 Chaumont-sur-Loire
Tél. : + 33(0) 2 54 20 99 22
Gare SNCF d'Onzain
Château et parc ouvert toute l'année.
Jours d'ouverture et horaires : <http://www.domaine-chaumont.fr>
☞ Parc créé par Henri Duchêne

*

Château d'Artigny
92, rue de Monts – 37250 Montbazou
Tél. : + 33(0) 2 47 34 30 30
Grandes étapes françaises
château-hôtel ****
<http://www.grandesetapes.com/>
chateau-hotel-artigny-loire
☞ Parc créé par Achille Duchêne

Association Duchêne

Association des amateurs et des propriétaires de jardins, maisons et châteaux dessinés, construits ou restaurés par les architectes-paysagistes Henri (1841-1902) et Achille Duchêne (1866-1947)

siège :

Musée des Arts Décoratifs
107, rue de Rivoli
75001 Paris
Tél. : + 33 (0)1 44 55 57 50
&

Société Nationale d'Horticulture de France

84, rue de Grenelle
75007 Paris
Tél. : + 33 (0) 1 44 39 78 78

Courriel : info@haduchene.com

Site Internet

www.haduchene.com

colloque international co-organisé/avec le soutien de :





Le château d'Artigny, Montbazon (37)
Achille Duchêne, parc et parterres français